

**FORMULAIRE D'ADHESION**

Le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) définit les droits et obligations des détenteurs de matériels roulants préservés (D) et des entreprises ferroviaires (EF) dans les trains desquelles ces matériels sont incorporés.

Le texte complet du CUU peut être téléchargé sur le site [www.cuu-mrfp.fr](http://www.cuu-mrfp.fr).

La structure mentionnée ci-après:

Nom : Train Touristique de la Vallée du Loir (TTVL)
Adresse : Mairie - 41100 THORE la ROCHETTE
Forme juridique : Association loi de 1901
Représentée par : Mr Claude GERMAIN
En qualité de : Président
E-mail de contact : <a href="mailto:ttvlmairie@orange.fr">ttvlmairie@orange.fr</a> et <a href="mailto:fleury.bruno@free.fr">fleury.bruno@free.fr</a>

déclare par la présente accepter le Contrat uniforme d'utilisation du matériel roulant ferroviaire préservé (CUU-MRFP) en tant que

- Détenteur (D) adhérent de l'UNECTO (préciser votre MDV : TTVL)

avec tous les droits et obligations d'un signataire du CUU dans la version en vigueur au moment de la date ci-après.

Date : 06/11/2017

Nom : Claude GERMAIN

Signature :



Cachet de la structure



Formulaire à renvoyer à l'UNECTO 24 rue Louis Blanc 75010 PARIS ou par mail [contact@unecto.fr](mailto:contact@unecto.fr).  
L'UNECTO assure le secrétariat du CUU-MRFP.